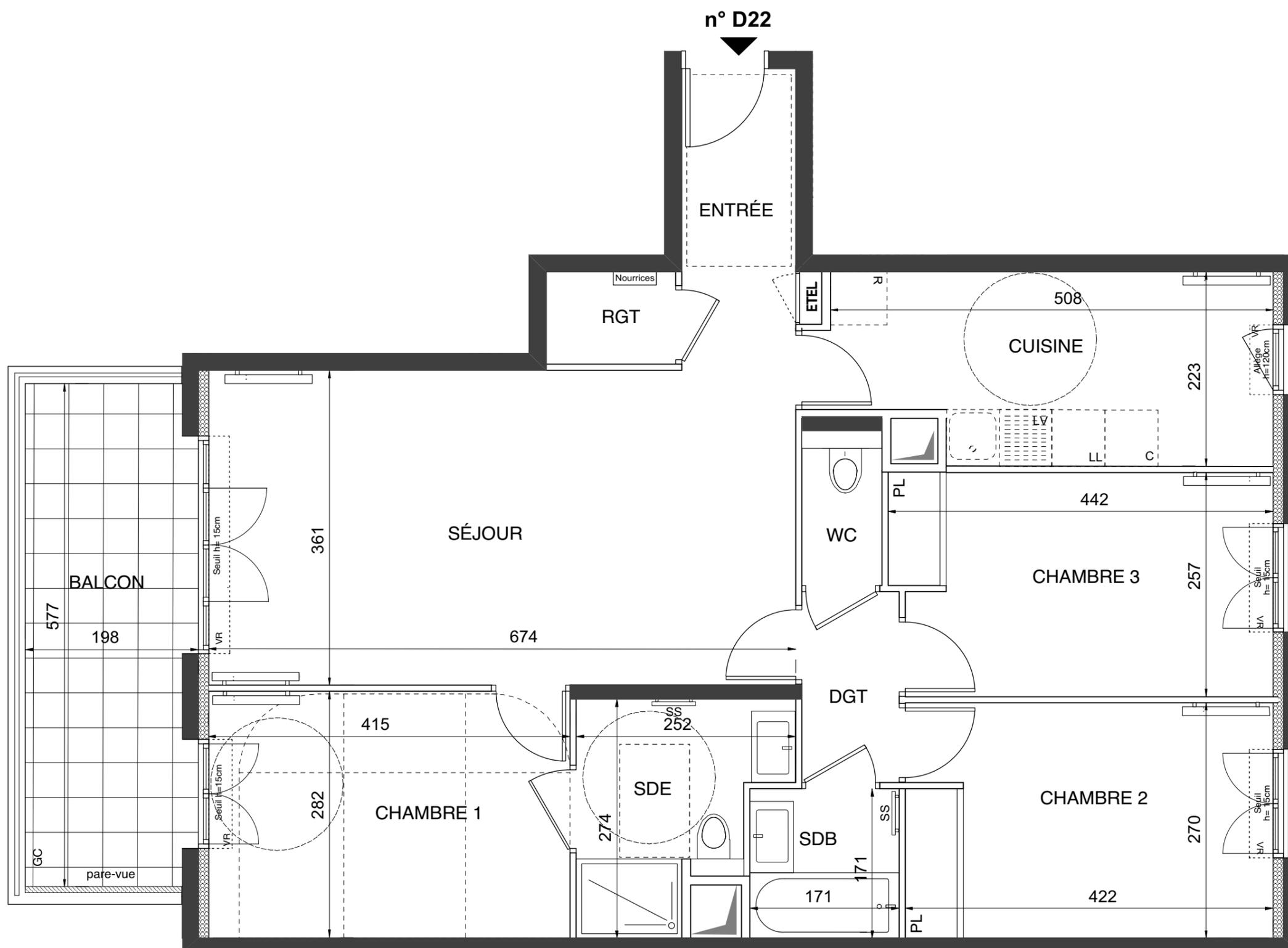


Bâtiment D

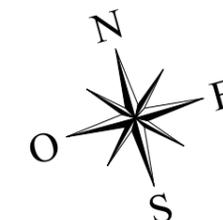
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° D22 au 2ème étage

ENTREE	4,45 m2
SEJOUR	24,35 m2
CUISINE	10,75 m2
CHAMBRE 1	11,70 m2
CHAMBRE 2	11,35 m2
CHAMBRE 3	11,05 m2
SALLE DE BAINS	2,90 m2
SALLE D'EAU	5,15 m2
WC	1,45 m2
RGT	1,70 m2
DGT	2,45 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	87,30 m2
BALCON	11,00 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	98,30 m2



LEGENDE

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant		Radiateur
GC	Garde Corps	R	Réfrigérateur
	Soffite / faux plafond	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
	Nourrices	- - -	Retombée de poutre



Indice : A 26 octobre 2020

Echelle : 0 50 100 200 cm

SAS URBANITA ARCHITECTURE

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.